Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260311-2026021-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 11 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le vendredi 6 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALEXANDRE David, BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : HAMARD Gwenaëlle, MEIGNEN Alexandra, PLEUTIN Nathalie
Absents : LEBOEUF Roselyne

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-021 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 AU BP 2026

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique du budget principal de l'exercice 2025 ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent de fonctionnement de 205 664.66 € et après avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit ;

Résultat de Clôture	
Excédent……	205 664.66 €
Déficit ……	
Affectation du résultat	
Affectation obligatoire :	
• Apurement du déficit de la section d'investissement (compte 1068)	

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260311-2026021-DE

Solde disponible affecté comme suit	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	100 000.00 €
• Affectation à l'excédent reporté	105 664.66 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 11 mars 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE